

Habitat Défi Jeunes : un projet transfrontalier franco-wallon d'accompagnement social des jeunes en état de vulnérabilité

MOTS-CLÉS

JEUNES,
VULNÉRABILITÉ,
TERRITOIRES
TRANSFRONTALIERS,
MOTILITÉ,
TRAVAIL SOCIAL

RÉSUMÉ

Travailleur·e·s sociaux·les et écoles sociales se sont embarqué·e·s (2018-2022) dans un nouveau projet européen INTERREG autour de l'accompagnement social des jeunes en état de vulnérabilité. Le projet repose sur trois éléments : le constat que les jeunes passent les frontières Belgique/France - l'exploration de la notion de «travail social à 360°» et l'apport théorique du concept de «motilité». Après une mise en contexte transfrontalière liée aux spécificités des territoires, l'article s'articule autour des trois méthodologies de travail explorées avec les jeunes : la construction d'un cluster économique transfrontalier entre partenaires, les apports théoriques venus des écoles sociales liées au projet et les méthodologies originales en travail social avec les jeunes du projet issus des centres d'hébergement. En conclusion, l'article revient sur la notion de territoire afin d'identifier les particularités pour la réussite de ce type de projet transfrontalier.

KEYWORDS

YOUNG PEOPLE,
VULNERABILITY,
CROSS-BORDER
TERRITORIES,
MOTILITY,
SOCIAL WORK

ABSTRACT

Habitat Défi Jeunes: a Franco-Walloon Cross-Border Project Providing Social Support for Vulnerable Young People

Social workers and social schools embarked (2018-2022) on a new European INTERREG project focusing on social support for vulnerable young people. The project is based on three items: the finding that young people cross Belgium/France borders - the exploration of the notion of '360° social work' and the theoretical contribution of the concept of 'motility'. After a cross-border contextualisation linked to the specific features of the territories, the article is structured around three working methodologies explored with the young people: the construction of a cross-border economic cluster between partners, the theoretical contributions from social schools linked to the project and the original social work methodologies with young people from accommodation centres. In conclusion, the article revisits the notion of territory in identifying the specific features contributing to the success of the cross-border project.

AUTEURES

Pascale THYS est directrice de l'ASBL Habitat et Participation, une association créée en 1982 au sein de l'UCLouvain qui a pour objet social la participation en matière d'habitat. p.thys@habitat-participation.be
Marie-Ange HUNT est maîtresse assistante à la Haute École Louvain en Hainaut. huntma@helha.be

1. Préliminaire

Le 9^e congrès de l'AIFRIS organisé en juillet 2022 à Bruxelles souhaitait mettre en dialogue les publics et les intervenant·es de terrain dans les divers projets de l'action sociale. Ce congrès a été une véritable aubaine pour que les jeunes concerné·e·s et leurs accompagnant·e·s mettent en exergue les ressources tant intellectuelles que pratiques déployées, ainsi que les défis expérimentiels dont iels étaient les plus à même de faire écho dans le projet *Habitat Défi Jeunes*. Ce projet, dont il sera question dans l'article, vise à la mise en œuvre d'ateliers novateurs de création/construction de mobilier, avec et pour les jeunes en difficulté de logement et transitant par la frontière entre la Wallonie et la France. La démarche se voulait exploratoire, axée sur un processus expérimental de recherche-action transfrontalière et par la méthodologie choisie, il a été le prétexte pour travailler sur leur employabilité.

2. Contexte du projet et définition des concepts

2.2. UN PROJET TRANSFRONTALIER INTERREG

Depuis 2004, des travailleur·e·s sociaux·ales français·es et wallon·ne·s ont mené plusieurs projets européens transfrontaliers INTERREG France-Wallonie autour de l'accompagnement social en matière de logement, et ce grâce au soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). En 2013, un partenaire wallon - la maison d'accueil l'Etape à Tournai - attire l'attention sur le nombre de jeunes français·e·s s'installant en territoire wallon sans aucun repère administratif ou aide financière et le phénomène est similaire pour les jeunes qui s'installent en France. Sur le terrain, de fortes disparités apparaissent entre, d'une part, la réalité française impliquant de multiples dispositifs, mais aucun soutien financier aux jeunes sans emploi qui quittent leurs parents et, d'autre part, la réalité wallonne où les jeunes peuvent bénéficier de revenus de remplacement via l'institution de l'Aide à la Jeunesse jusqu'à leurs 18 ans.

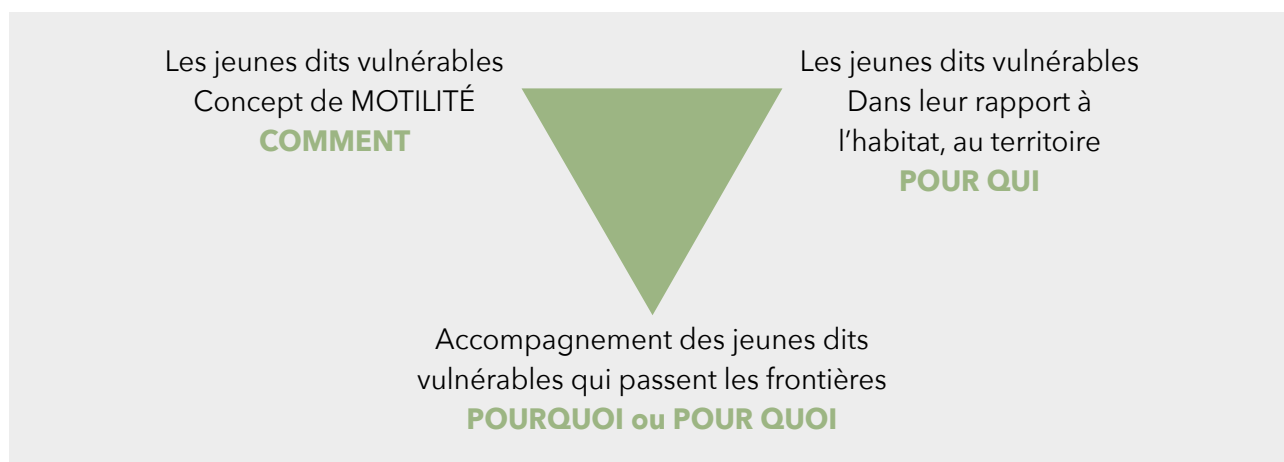
L'idée émerge alors d'initier un nouveau projet INTERREG transfrontalier¹ (2018-2022) afin de mieux comprendre la situation et de réfléchir à ce qu'impliquerait un accompagnement social à 360° pour ces jeunes (18 à 30 ans) dits vulnérables c'est-à-dire un accompagnement qui articule logement - formation - emploi et culture. La proposition de s'intéresser à ces formes d'accompagnement repose sur plusieurs constats. Premièrement, le partenaire français, Arcadis situé à Roubaix, développe déjà une approche de ce type avec les jeunes hébergé·e·s chez eux : à côté des logements mis en location, des possibilités alternatives de formation, de travail, d'épanouissement musical, d'espace nature, ... leur sont proposés. Deuxièmement, selon les travailleur·e·s sociaux·les, les jeunes semblent un public un peu «à part» qui ne savent pas forcément comment agir et réagir. Intuitivement, il fallait donc sortir des modalités «classiques» d'accompagnement au logement pour aller vers un accompagnement plus holistique. Troisièmement, ce double constat a conduit les partenaires du projet à s'intéresser à d'autres concepts pouvant apporter des réponses utiles en travail social. Ainsi, durant les 4 années et demi dudit projet, nous avons pu explorer les concepts de «travail social en propension» et d'«accompagnement social hors de sa zone de confort».

1 Le projet peut être consulté sur le site : <https://habitat-defi-jeunes.eu/>

Dans le cadre des projets INTERREG, la dimension économique est particulièrement importante devant aboutir à la création d'un «Cluster économique transfrontalier». Le projet transfrontalier va dès lors s'attacher à organiser des réflexions et des actions dans des ateliers de travail destinés à ces publics vulnérables. Le projet se met en place avec, de chaque côté du territoire transfrontalier, un ou plusieurs acteurs de terrain qui assurent l'accompagnement social de personnes en difficultés (Etape, Arcadis, Relogeas, Habitat et Participation) et avec deux écoles sociales : le département social de la HELHa de Mons en Wallonie et l'Institut Social de Lille en France. La structure faîtière des Hauts de France pour l'hébergement des jeunes - l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Hauts de France (URHAJ) a également rejoint le programme.

2.2. LA NOTION DE JEUNES EN ÉTAT DE VULNÉRABILITÉ

Un des partenaires du projet - l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ)- propose de réfléchir à la problématique du «passage de frontières» de ces jeunes à travers le concept de «motilité». Il s'agit d'un mot valise signifiant tout à la fois «mobilité» et «motivation» (Kaufmann *et al.*, 2004) qui semblait bien correspondre aux besoins des jeunes wallon·ne·s ou français·e·s avec lesquels nous souhaitons travailler durant ces 4 années (2018-2022). En effet, il est possible d'être motivé·e et de ne «pas se bouger», comme on peut aussi bouger (sous la contrainte par exemple d'un·e travailleur·se social·e) sans aucune motivation. Il s'agit donc d'allier les deux éléments pour que cela fonctionne. Enfin, puisque notre champ d'action est au départ le logement, nous devons nous intéresser à la relation de ces jeunes avec leur habitat-logement, mais aussi leurs territoires. Nous pouvons dès lors représenter le triangle de notre cheminement comme suit :



Il nous est d'abord apparu indispensable de découvrir ce que recouvre la notion de «jeunes vulnérables» à partir de la réalité de terrain et de celle des acteur·e·s de ce projet. L'approche théorique pouvant bien sûr nourrir la réflexion, nous nous y sommes d'abord intéressés grâce aux apports des écoles sociales.

Nous nous référons à la définition de la vulnérabilité que propose le sociologue Bernard Ennuyer :

La vulnérabilité dans nos sociétés présente de nombreux visages : chacun d'eux constitue une expérience singulière de la fragilité ou de la dépendance, de la domination presque toujours, dans une société individualiste qui tend à rendre chacun responsable de sa vie et de son destin. [...] La vulnérabilité des individus porte avant tout la marque du rapport à l'autre, elle réside essentiellement dans l'exposition à l'autre. (Ennuyer, 2017 : 365-366)

Durant le projet, les écoles sociales qui avaient pour mission de créer ensemble une formation, ont pris le temps de définir également le terme de vulnérabilité avec leurs étudiant·e·s. Cela déboucha, entre autres, sur la production d'une vidéo à usage interne réalisée par quelques étudiant·e·s, nuanciant la notion de vulnérabilité bien au-delà des mots qu'apportent la définition évoquée. L'intervenant·e social·e aurait donc le «choix» d'y voir une faiblesse (passagère) ou une force, découverte particulièrement stimulante dans le cadre de ce projet.

Notre partenaire, Ménouar Malki, Délégué Régional de l'URHAJ, aborde cette question en mettant en garde les autres partenaires quant aux termes utilisés. Selon lui, nous devons parler de jeunes «en état de vulnérabilité» plutôt que de «jeunes vulnérables» parce qu'il s'agit le plus souvent d'un passage de la vie que chacun·e d'entre nous peut connaître. Depuis son expérience de terrain, il relève 4 catégories de jeunes (Partenaires Habitat Défi Jeunes, 2020) :

- Les «vaincus» sont des jeunes en échec scolaire, sans territoire défini.
- Les «galériens» ont vécu un échec, mais ils sont en plus assignés à un territoire, ne peuvent pas bouger et ont donc bien du mal à passer les frontières. Ces jeunes-là restent dans leur quartier qui les sécurise.
- Les «errants» vont de ville en ville ; ils se déplacent souvent avec des animaux et tentent de faire de la rue un rite de passage, un espace de communauté entre eux. Ils sont plutôt mobiles. Après un temps, ils peuvent retrouver une forme de stabilité.
- Les «exilés» sont des jeunes non accompagné·e·s qui ont un parcours d'errance, vivant aussi une forme d'exclusion institutionnelle, sans droit aux aides. Ils sont mobiles sur les territoires, mais sans le vouloir.

2.3. MISE EN PLACE DU CLUSTER ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER

Le Nord de la France (où se situe notre partenaire de Roubaix) est un territoire qui cumule de nombreuses difficultés. Pourtant, depuis plus de 20 ans, cette ville s'est engagée dans un processus de développement durable, poussant les acteurs du territoire à innover. C'est le cas, notamment, de Fibr'&CO qui s'est développée depuis 2015 au sein d'un centre d'hébergement pour jeunes en grandes difficultés et d'Arcadis qui a pour mission de proposer aux jeunes de 18 à 25 ans une offre de services élargie (insertion socio-professionnelle, formation, relogement, actions collectives) visant l'accès à leur autonomie et leur émancipation. Le centre d'hébergement, le développement durable et la réalité de la grande pauvreté ont permis à Fibr'&Co de déployer un projet original : créer une gamme de mobilier à partir de matériaux de réemploi collectés auprès d'entreprises locales avec les jeunes en difficulté salarisé·e·s par l'entreprise, accompagné·e·s par des ouvriers et des designers. La matérialité du territoire a permis d'articuler le social, l'économie circulaire et l'écologie.²

De son côté, la Wallonie picarde (où se situe notre partenaire de Tournai) présente une particularité territoriale : Tournai se situe dans le triangle de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai et est confrontée à une forte dynamique transfrontalière. L'Étape est une Maison d'Accueil où les résident·es, seul·es ou accompagné·es de leurs enfants, cumulent les difficultés de logement et financières et sont en rupture de liens sociaux. L'Étape n'a pas les prétentions d'Arcadis à développer un concept intégré de projet de développement durable.

2 CERDD, 2021, «A Roubaix, Fibr'&Co fait rimer insertion, écologie et économie circulaire». Consulté en juin 2022 <https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Changement-climatique/Initiatives-changement-climatique/A-Roubaix-Fibr-Co-fait-rimer-insertion-ecologie-et-economie-circulaire>

Un projet INTERREG est d'abord et avant tout une possibilité de mettre en œuvre des actions concrètes transfrontalières et si les partenaires n'avaient pas fait le tour de toutes les approches réflexives sur le sujet, il devenait urgent pour eux de se mettre en action et de démarrer le *Cluster économique transfrontalier*. Il aura in fine pour enjeu de permettre aux jeunes de créer conjointement du mobilier innovant au sein des ateliers de travail des partenaires. A travers la construction du cluster économique, des jeunes «en état de vulnérabilité» vont bénéficier d'un accompagnement social 360° qui associe logement - formation - emploi - culture.

3. L'accompagnement social à 360° : entre réflexion et pratique

Le projet avec les jeunes s'effectuera selon trois angles d'approche : celle du *Cluster économique transfrontalier* mis en place par les deux structures d'hébergement l'Etape à Tournai et Arcadis à Roubaix ; celle du *cheminement réflexif*, impulsé par les deux écoles sociales ; celle enfin des *ateliers de travail* avec les jeunes, ateliers qui expérimentent d'autres modes d'accompagnement social de ceux-ci.

Ces trois angles d'approche sont donc complémentaires à travers les trois temps de la création et mise en place du *Cluster économique*. Il importe de souligner que cette analyse est réalisée a posteriori afin d'illustrer la capacité des partenaires à évoluer, s'ajuster, rebondir face aux difficultés rencontrées.

3.1. PREMIER TEMPS : DÉCOUVRIR ET DÉCONSTRUIRE (2018-2019)

Avec une méthodologie de travail social relativement classique et ludique, ce premier temps est consacré à la découverte des différents acteurs et des lieux de l'activité.

3.1.1. Cluster économique transfrontalier : les partenaires se découvrent

La première étape a été de réaliser une visite des structures d'hébergement concernées ainsi que des ateliers de production attenants. Côté français, après avoir visité le Foyer Jeunes Travailleurs d'Arcadis, les partenaires se sont rendu·e·s dans les ateliers de Fibr'&Co, à Roubaix. De même, après avoir découvert la Maison d'Accueil l'Etape, s'est déroulée la visite de l'Etap'Atelier. Malgré le caractère convivial des rencontres, il s'est avéré que les deux dispositifs économiques n'avaient que peu d'éléments en commun.

Fibr'&Co disposait déjà de grands espaces pour son atelier, d'un personnel qualifié, de travailleurs·euses jeunes sous contrat de travail, de machines assez sophistiquées pour réaliser le mobilier design, d'une chaîne de montage pas encore standardisée, d'un *show-room*. Il y avait même un espace de stockage pour les matériaux de réemploi (indispensable puisqu'on ignore quel matériau sera utilisé pour la réalisation suivante). L'exploration de diverses techniques pour la remise en état de ces matériaux était déjà mise en œuvre ; un diagnostic local et un business plan avaient été élaborés par des professionnels.

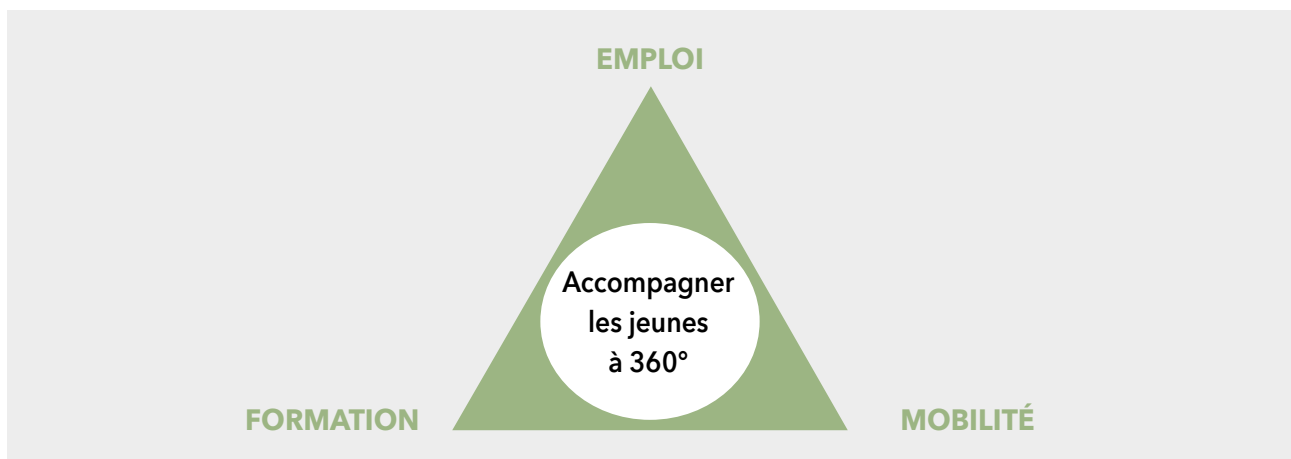


Les Ateliers
Fibr'&Co à Roubaix
(Photos © Pascale
Thys)

Du côté wallon, à la maison d'accueil l'Etape, le dispositif était encore émergent avec un éducateur «détourné» de sa mission première afin d'encadrer les personnes dans l'atelier.

3.1.2. Processus réflexif : déconstruction des premières idées

Au niveau méthodologique, les partenaires ont choisi d'accompagner à 360° les jeunes qui résidaient dans leurs centres d'hébergement et se trouvaient donc «en état de vulnérabilité», c'est-à-dire de leur proposer un accompagnement social où le logement n'était pas la seule variable :



Un triple **processus de déconstruction** de notre compréhension de notre public ainsi que de la méthode d'accompagnement s'est alors amorcé grâce aux diverses rencontres, aux webinaires et journées transfrontalières regroupant l'ensemble des partenaires tant issus du monde de la formation que du terrain.

Premièrement, il a fallu déconstruire notre compréhension de la situation des jeunes qui semblent toujours sur une autre planète et en attente d'être accompagné·e-s «autrement». Lors d'une première journée de rencontre transfrontalière autour de l'accompagnement à 360° des jeunes, nous avons abordé leurs spécificités au travers de ce que les neurosciences nous en apprennent concernant le temps de formation du cerveau entre 12-13 et 25 ans et la régulation des émotions et des affects. Il nous est alors apparu évident que nous devons voir le jeune «*autrement*», qu'il y avait lieu de sortir d'une simple conception interpersonnelle pour aller vers une approche liée aussi aux neurosciences. Accompagner des «cerveaux en construction» implique d'autres méthodes de travail explorées lors des rencontres comme accompagner de manière plus kinesthésique, plus cadrante ou à travers des défis à relever.

Deuxièmement, il s'est avéré utile de déconstruire notre idée de « motivation » des jeunes, qui n'a rien d'universelle, à travers l'approche COMCOLORS. C'est une méthode permettant de comprendre la personnalité des individus en se basant sur trois idées récurrentes : consistance - causalité interne - distinctivité (Hansenne, 2003/2021). L'intérêt du modèle COMCOLORS est de s'autoriser à être soi-même et à mieux communiquer avec les autres. Ce modèle propose 6 types de personnalité et explique que, dans nos personnalités, toutes les couleurs se retrouvent mais avec une couleur dominante qui indique la motivation permanente de la personne. Ceci permet à l'intervenant·e social·e de s'appuyer, dans la relation, sur les aspects motivation - perception - mode de communication qui sont spécifiques à chacun·e, en fonction de ladite couleur dominante. Chacun·e possède également une couleur secondaire qui peut changer au fil du temps. Elle exprime sa motivation actuelle - les comportements qui vont se développer en cas de stress et de conflits.³

Troisièmement, les partenaires se sont attachés à déconstruire leur idée de la relation lors des entretiens de recrutement, avec la méthode IOD (Intervention Offre-Demande). Cette méthode a été mise au point il y a plus de 25 ans par l'association française Transfer située à Bordeaux. L'association a pour parti pris que personne n'est « inemployable ». Le webinaire⁴ a permis de croiser les réalités française (Bordeaux) et belge (Bruxelles), deux territoires où cette méthode est activée avec succès. Elle engage les intervenant·es sociaux·ales à changer de posture : offreur et demandeur d'emploi sont à égalité - le tout est de créer la relation entre les deux parties. Ce qui est au centre, c'est le travail, pas le parcours parfois chaotique du jeune. On discute de ce travail et on le laisse expérimenter celui-ci.

3.1.3. Travail social en ateliers : test de la méthode kinesthésique

Dans le cadre de la création du *Cluster*, une autre démarche exploratoire très intéressante se déroule au travers des journées de rencontres entre jeunes wallon·ne·s et français·es afin de réaliser les objets-mobiliers dans les ateliers de travail. Elle permet aux partenaires de définir une autre manière d'accompagner socialement et à 360° ces jeunes, à travers trois méthodes de travail qui vont évoluer au fil des résultats. La première méthode qui sera expérimentée avec les jeunes est très kinesthésique, avec une mise en situation, avec la découverte de *l'up cycling*. En effet, les partenaires décident rapidement de jouer la carte du plaisir pour susciter la motivation chez ces jeunes, par le biais de la convivialité. Ils sollicitent le soutien d'une ludosociologue afin d'introduire le jeu ou le ludique dans le travail social. Après avoir consulté des catalogues d'objets divers, les jeunes peuvent imaginer ce qu'ils veulent créer, sans se soucier du volet utilitaire de l'objet. Les jeunes découvrent alors un lieu où trouver du matériel de réemploi et ressentent un immense plaisir à y faire leur marché. De retour en ateliers, iels s'avèrent très créatif·ve·s et apprécient particulièrement ce moment de travail. Ils reçoivent quelques indications de base, peuvent mobiliser leur créativité pour imaginer des objets en matériel de réemploi qu'iels réalisent sans le souci de se profiler dans un processus de production qui devrait déboucher sur une forme de rentabilité du modèle.

Cette démarche donne lieu à de nombreuses prises de conscience, tant des jeunes que des encadrant·e·s : apprentissage via des parcours atypiques de formation, la force du travail en collectif et en réseau, le rôle modèle de « super héro·ïne·s » des jeunes adultes référents qu'iels vont rencontrer,

3 La Méthode COMCOLORS - outil pour l'accompagnement et la mise en projet des jeunes en insertion, avril 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=CN5JBmiX0WA>

4 La méthode IOD pour le recrutement des jeunes vulnérables - regard croisé franco-belge, février 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=5bfqvGgezPA>

la possibilité de tester de nouvelles choses en toute sécurité. Cette émulation a donné lieu à un reportage d'une télévision locale wallonne en 2019 par Notélé⁵.



3.2. DEUXIÈME TEMPS : SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT (2020)

Après la période de réflexion et des premiers choix méthodologiques, les partenaires sont confrontés à leur mise en pratique, ce qui les contraint à opérer plusieurs ajustements dont celui de la mise en oeuvre du concept de zone de confort dans la démarche d'accompagnement de ces jeunes. Il s'agissait bien, notamment pour les accompagnant-es, d'explorer de nouveaux possibles relationnels en changeant les rôles, en prenant certains risques, y compris économiques.

3.2.1. Cluster économique transfrontalier : redéfinition des projets

Les partenaires réalisent peu à peu que le *Cluster économique transfrontalier* tel que pensé n'est pas assez délimité que pour être décliné dans un modèle économique réaliste et transfrontalier. Ils doivent redéfinir et réduire les ambitions du départ. Grâce à un outil d'analyse, le *Canvas Business Model*, ils arrivent à une auto-définition simple et unique du *Cluster économique transfrontalier* : l'objectif est de créer, de manière transfrontalière, du mobilier commun, à partir du réemploi de matériaux récupérés, avec la participation des jeunes vulnérables. Quatre pistes concrètes de travail sont définies :

- Découper le processus en étapes afin d'identifier ce qui sera valorisé comme «commun» (étapes de création - fabrication - distribution).
- Rendre visible le processus innovant, pas seulement le produit, via la réalisation d'un film documentaire : un *story telling* qui met en avant les valeurs du projet en tant que plus-value pour les potentiels clients car l'achat d'un tel mobilier devient un acte citoyen.
- Travailler à identifier la concurrence au sein de chaque territoire et découvrir si une telle démarche existe déjà au niveau transfrontalier.
- Définir ce que signifie pour les partenaires, mais aussi pour les jeunes, la notion de qualité du produit : un produit qui a du sens et qui donne du sens

3.2.2. Processus réflexif : sortir de sa zone de confort

Bien que sympathiques, les réalisations du Cluster en termes de mobilier sont insatisfaisantes pour une commercialisation. Par ailleurs, la crise COVID s'invite dans le projet, handicapant la dynamique des rencontres partenariales. Les partenaires se sentent à la fois déstabilisés et confirmés dans leurs

5 Le reportage en ligne : <https://www.notele.be/it9-media65020-le-programme-interreg-habitat-defi-jeunes.html>

intuitions méthodologiques d'accompagnement des jeunes dits vulnérables. C'est alors que s'invite un nouveau concept pour motiver les jeunes : sortir de sa zone de confort tant pour les jeunes que pour les accompagnant·e·s social·e·s.

Une zone de confort est la zone dans laquelle chacun·e évolue et qui lui semble familière, qu'il s'agisse d'un vécu agréable ou non. Être dans sa zone de confort, c'est être dans un environnement connu. Par exemple, arriver tous les matins au travail et être réprimandé·e par son/sa chef·ffe, c'est être dans sa zone de confort ou d'habitude. Cette zone peut donc aussi recéler des éléments s'avérant inconfortables, comme expliqué dans des supports pédagogiques comme la vidéo développée par Nicolas Felger (2015). En sortir demande des efforts et pourtant, c'est à ce prix qu'un changement est possible. Les jeunes attendent souvent l'intervenant·e social·e «au tournant» : jusqu'où osera-t-il transgresser ses propres normes, ses propres règles ?



Au-delà de la compréhension de la notion (Brown, 2008 ; White, 2008), la question est : pour quelles raisons un·e intervenant·e social·e devrait-iel sortir de sa zone de confort ? Parce que c'est souvent la seule manière de pouvoir entrer en contact avec un jeune en état de vulnérabilité, pour l'inciter lui aussi à sortir de la sienne. La peur de traverser une zone d'inconnues, une zone de risques, doit être accompagnée. Et vivre ces moments-là ensemble crée une relation forte sur laquelle l'intervenant·e social·e peut construire. Il peut s'avérer utile de dresser avec le jeune une balance coût-avantage de rester ou de sortir de sa zone de confort⁶.

3.2.3. Travail social : redéfinir une autre méthodologie d'action

Dans les ateliers, il était évident qu'il fallait changer de méthode afin de créer du mobilier qu'il soit possible de commercialiser. Si le plaisir était au rendez-vous au premier temps, cela n'aboutissait nullement à la réalisation de mobilier commercialisable tel que souhaité par le *Cluster économique transfrontalier*. Le designer français impliqué dans le projet, Fabien Jonckheere, a alors imposé la nécessité de réaliser des maquettes avant de passer à l'action. Mais cette nouvelle phase de conceptualisation s'est avérée très difficile avec ces jeunes en état de vulnérabilité, incapables de se projeter dans l'élaboration d'un objet via une phase aussi conceptuelle. Si certains éléments de cette nouvelle méthodologie de travail sont jugés positifs par les jeunes (la convivialité est bien présente), d'autres doivent être revus (il n'y a pas assez de kinesthésique via la phase de maquettage, les jeunes ont l'impression d'être un peu infantilisé·e·s, le plaisir manque pour activer la motivation).

Le *Cluster économique* entre les deux centres d'hébergement n'avancait pas, ce qui explique, lors de ce deuxième temps, la nécessité de redéfinir le projet. Les produits issus des ateliers avec les jeunes sont peut-être plus vendables mais ne répondent nullement aux aspirations du projet : proposer une méthode d'accompagnement social à 360° qui se veut innovante en permettant aux jeunes de se motiver. Les partenaires vont dès lors aller un pas plus loin dans leur objectif.

6 Pour aller plus loin, Praxis accompagnement, «Sortir de sa zone de confort ? ou pas ?». [en ligne] consulté le 18 novembre 2021 <https://www.praxis-accompagnement.com/sortir-de-sa-zone-de-confort-ou-pas/>

3.3 TROISIÈME TEMPS : LA MISE EN AUTONOMIE DES JEUNES (2021-2022)

Il s'agit à ce stade de la mise en œuvre des conditions pour démarrer la production de mobilier et de réfléchir au modèle de travail social «en propension» où des conditions, des opportunités doivent être mises en place et saisies ou pas par la personne accompagnée.

3.3.1. Cluster économique transfrontalier : un vrai démarrage

Les partenaires ont formulé le souhait, lors du travail avec l'outil *Canvas Business Model*, de visiter des lieux dans les territoires pour identifier les ressources en matériaux de réemploi. Ces visites ont permis aux partenaires d'apprendre que le matériau de réemploi n'est pas encore défini dans un cadre légal strict, autorisant dès lors la libre circulation de cette ressource de manière transfrontalière. La France est plus développée que la Belgique à ce niveau, elle constitue donc un vivier important pour le partenaire wallon.

Les partenaires de terrain peuvent, de la sorte, enfin réaliser l'analyse de faisabilité de l'ensemble du processus et des apprentissages lors des visites. Chacun-e a pu en prendre connaissance individuellement et s'interroger sur les suites à donner, en orientant la réflexion sur les questions-interactions souhaitées avec l'autre partenaire du *Cluster économique*. Deux réunions collégiales ont abouti à la conclusion que les deux partenaires sont prêts à travailler ensemble et à inclure au maximum les jeunes dans toutes les étapes du travail.

3.3.2. Processus réflexif : le travail social en propension

Il manquait néanmoins une autre manière de réaliser cet accompagnement social qui sortirait tant les intervenant-e-s sociaux-ales que les jeunes en état de vulnérabilité de leur «confort» relatif. Ce modèle du *travail social en propension*, nous l'avons découvert, grâce aux apports des écoles sociales. Un webinar a d'ailleurs été organisé par les partenaires du projet Habitat Défi Jeunes sur la notion de propension (Bernaz, 2022). Toutefois, l'intérêt du concept n'est devenu évident que lorsque des AMO⁷ qui avaient réalisé une recherche-action sur le sujet en 1995, sont venues démontrer à quel point ce type d'intervention est vraiment utile avec des jeunes dits vulnérables voire en errance.

De manière synthétique, trois figures de la propension ont nourri nos réflexions. Primo, Karl Popper, philosophe des sciences, interroge la causalité des choses : il ne croit pas que tout événement possède nécessairement une cause. De même, pour lui, lorsqu'une causalité est identifiée, celle-ci n'induit pas forcément un effet (Juignet, 2015). Secundo, Fernand Deligny (1945) éducateur qui a travaillé avec les jeunes «*incasables*» et qui présente une méthode qui est une non-méthode, estime qu'il faut en fait accompagner les jeunes sans méthode, c'est-à-dire sans «*but*» et sans «*chemin*». Tertio, afin de rendre plus efficace ou opérationnel le concept de propension, nous avons mobilisé les travaux de François Jullien, philosophe et sinologue qui propose de se défaire de tout activisme naïf pour aller dans le sens des phénomènes, profiter de leur dynamisme et les faire coopérer (Jullien, 1992). Son *Traité de l'efficacité* (Jullien, 1996) met en regard des travaux avec les jeunes dits vulnérables au sein des AMO, créant un nouveau modèle d'actions (Fastrès et Blairon, 2022) dont l'efficacité a été démontrée dans les AMO à Bruxelles.

7 Une AMO (service d'action en milieu ouvert) est un dispositif des services de l'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) permettant l'accompagnement de jeunes de 0 à 22 ans et leur famille. C'est une aide préventive offerte uniquement à la demande du jeune, de sa famille ou de ses familiers» (FWB, Portail de l'Aide à la jeunesse, <https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/nc/ajss-pro/servicesagrs/>).

Le modèle «classique» de travail social propose aux intervenant.e.s sociaux.ales d'identifier un objectif à atteindre avec les personnes (objectif souvent contractualisé, avec le souhait de mettre les personnes en projet pour l'atteindre). Dans un modèle de travail social «en propension», l'intervenant.e social.e doit mettre en place des conditions, des opportunités qui seront saisies ou pas par la personne accompagnée. Cette dernière met en place un processus dont iel ne connaît pas l'issue, sans avoir dès lors à porter une obligation de résultat.

Concrètement, nous avons testé cette méthode avec des intervenant.e.s sociaux.ales, leur proposant de réfléchir à des situations concrètes de travail social afin d'identifier ce que seraient un processus «classique» et un processus «en propension». Si l'on prend une situation en travail social, par exemple accompagner une personne à trouver un logement, les deux modèles d'intervention sociale sont envisageables. Classiquement, il s'agit de définir avec la personne un objectif précis auquel il faut parvenir pour la «mettre en projet». L'intervenant.e social.e doit alors mettre en place tous les moyens à sa disposition pour que ce résultat soit au rendez-vous. En travail social «en propension», l'intervenant.e social.e n'est pas responsable du résultat, mais bien des conditions proposées qui apporteront leurs conséquences, favorables à la personne. Cela positionne la personne davantage comme actrice de sa solution et du résultat des démarches. A tout moment, l'intervenant.e social.e peut proposer d'autres options, ce qui apportera des conditions nouvelles à la personne, qu'elle saisira ou pas.

3.3.3. Travail social : confronter les méthodologies d'intervention

Cette dernière orientation a vu le jour en confrontant les avantages et inconvénients des deux méthodologies d'intervention développées précédemment. Elle a consisté à mettre les jeunes (en état de vulnérabilité issus des structures des partenaires) au défi de créer des objets afin de se reposer, ranger, s'asseoir, recevoir, décorer son logement, à travers des thèmes à exploiter. La posture des intervenant.e.s s'en est trouvée modifiée : les responsables des structures partenaires ont disparu de la scène pour ne plus apparaître qu'aux moments des repas. Et ce sont alors les technicien.ne.s et non plus les travailleur.e.s sociaux.ales qui encadrent tout le processus et deviennent les référent.e.s de ces jeunes. Chaque encadrant.e a une tâche bien spécifique en tant que référent.e et ce, tant au niveau relationnel et interpersonnel que sur les aspects relatifs au *design* et à l'esthétique ou encore sur les questionnements techniques, organisationnels et de sécurité. Quant aux jeunes, un cadre très défini leur a été proposé, avec des règles de vie en commun, des responsabilités et un guide à suivre en cas de problème.

La nouvelle méthodologie expérimente le travail social en propension. Les encadrant.e.s proposent, les jeunes décident de prendre ou pas ce qui leur est proposé. Iels développent alors pleinement leur créativité dans la réalisation de mobilier en matériau de réemploi, mais cette fois de manière tellement professionnelle que le *show room* à Roubaix peut accueillir leurs productions. Au final, l'intervention a bien eu une visée holistique ou à 360°, mêlant divers niveaux d'action, de réflexion et d'acteur.e.s.

4. Une approche meta à travers la notion de territoire

Une des questions qui se posait à l'issue de ces quatre années du projet était de savoir si les territoires transfrontaliers avaient freiné chaque partenaire dans son développement ou avaient au contraire permis de développer les potentiels respectifs, dans une démarche conjointe de construction de ce *Cluster économique transfrontalier*.

Nous avons examiné cette question à travers trois dimensions : le temporel, le spatial et les acteur·e·s.

4.1. DIMENSION TEMPORELLE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Dans la mise en projet du Cluster économique transfrontalier, la temporalité a été un élément primordial d'échec potentiel d'abord, de réussite ensuite. En effet, mettre en résonance deux partenaires dont le parcours est différent, l'un du côté français (Roubaix) ayant déjà tout un plan de travail en place pour développer ce projet dans des conditions moins «précaires» que du côté wallon (Tournai) n'a pas été un élément facilitant pour créer le *Cluster*. En effet, chaque territoire a ses modalités propres de fonctionnement et ses richesses spécifiques à mettre à disposition des acteur·e·s. Par exemple, à Roubaix, il y avait déjà un fonctionnement avec des jeunes salarié·e·s, un atelier avec tout le matériel technique, une possibilité d'obtenir relativement facilement du matériau de réemploi pour réaliser le mobilier design en atelier de montage, un personnel encadrant qualifié et un accès à des subsides qui a permis de scinder en partie les activités «hébergement» et «production». À Tournai, la situation était tout autre : un atelier plus rudimentaire, un éducateur «détourné» de sa fonction première pour l'animer, un public non salarié qui vient un peu «à la carte» (et donc une production qui repose entièrement sur les épaules de l'éducateur·e salarié·e) et une absence totale de reconnaissance et de subsides de la part des autorités wallonnes. Malgré les contacts réguliers entre les deux structures via le projet INTERREG Habitat Défi Jeunes, ces différences étaient perçues comme des freins à la création du *Cluster économique transfrontalier*.

Pourtant, il apparaît que le projet commun est un succès. Un premier facteur à l'origine de celui-ci est lié à la temporalité. En effet, un projet INTERREG s'inscrit dans le temps : quatre années et demi en l'occurrence pour celui-ci, quatre années de rencontres multiples durant lesquelles chacune et chacun a appris à découvrir pleinement l'autre, ses richesses, ses potentiels, son enthousiasme, sa réalité territoriale. Rencontres organisées lors des ateliers avec les jeunes (journées *Design Challenge*), lors de journées dédiées au *Cluster*, lors de visites des territoires afin d'identifier les richesses en matière de ressources de matériaux de réemploi et de modèles de «recyclage». Le temps a joué en faveur du partenariat car ce *Cluster* n'aurait jamais vu le jour sans tout ce temps à disposition, sans l'énergie de chaque partenaire et surtout sans le temps d'explorer les ressources de chaque territoire. Les partenaires de part et d'autre de la frontière se disaient : «C'est parce que je sais maintenant qui tu es, ce dont tu as besoin, quelles sont tes richesses que je peux te propose mon savoir et mon savoir-faire, de manière la plus adéquate et réaliste possible». Un second facteur à l'origine du succès tient à la centralité des jeunes en état de vulnérabilité dans la construction du projet.

4.2. DIMENSION SPATIALE : DES «RESSOURCES» AU BÉNÉFICE DE L'AUTRE TERRITOIRE

Le projet INTERREG Habitat Défi Jeunes redéfinissait autrement les territoires, d'une manière tantôt vécue comme naturelle : celui qui vit à la frontière la passe aisément pour tracer ce cercle autour de lui ou d'elle - tantôt comme un réalité institutionnelle : chaque pays a défini des règles de fonctionnement qui s'arrêtent aux frontières, obligeant les personnes aux bords du territoire institutionnalisé à ne profiter que du système et des richesses de «son» propre territoire.

Dans un projet comme celui-ci, la question s'est d'abord posée au niveau des jeunes. En effet, le partenaire l'Etape à Tournai avait attiré notre attention sur le fait que des jeunes passaient la frontière et arrivaient en Wallonie, en totale ignorance de toutes les ressources sur lesquelles ils pouvaient compter pour s'y installer s'ils le souhaitaient. Notre projet s'est donc attelé à proposer un outil numérique⁸ présentant à ces jeunes «passeur-se-s de frontières» de se repérer dans les territoires. Toutefois, lorsque nous avons commencé à réunir des jeunes lors de journées «*Design Challenge*», nous avons pu constater que la plupart d'entre elles et eux n'avaient aucune envie de passer la frontière, de quitter leur territoire (se trouvant dans une posture de «galériens» selon la typologie développée en amont). Au-delà de l'aide à celles et ceux qui franchissent le pas, il s'est avéré que nous devons aussi réfléchir à la manière de motiver ces jeunes à découvrir ce qui se passait de l'autre côté de la frontière. Si le territoire est dès lors un espace de curiosité et d'exploration pour certain·e·s jeunes en état de vulnérabilité, il est certain que, dans leur grande majorité, ces jeunes vont vouloir rester à proximité de leur réseau relationnel.

Les partenaires se sont questionnés quant à la mise en place de ce *Cluster économique transfrontalier* : «Est-ce que vouloir créer ce type de cluster économique a un sens au niveau des territoires ? Qu'est-ce que cela peut apporter comme bénéfice pour les habitant·e·s ? Pour les structures porteuses ? Pour les jeunes bénéficiaires ?». C'est bien le temps qui a permis aux partenaires de sortir de la posture volontariste («on a mis cela dans notre projet INTERREG, donc il faudrait le faire sinon on perd nos subsides») à une posture où chacun·e y a vu son intérêt à partir de la richesse du territoire de l'autre pour bénéficier des matériaux de réemploi. Rappelons que ce projet s'est en partie développé en temps de Covid, ce qui a permis à chacun·e de mesurer combien la «fermeture des territoires» est un réel handicap dans le monde d'aujourd'hui, y compris en travail social.

4.3. LA CONVIVIALITÉ ET LA CRÉATIVITÉ DES ACTEURS ET PARTENAIRES

Un projet INTERREG offre aux acteurs transfrontaliers l'opportunité de développer des projets comme celui-ci. Or, si le territoire possède des richesses en termes de matériaux, savoir-faire, subsides, ce sont bien les acteurs du territoire qui sont au centre de la démarche. Donc, la première ressource des territoires, ce sont les partenaires et les jeunes du projet, leurs envies, leur motivation, leur créativité qui se construisent aussi au fil du temps via les espaces de convivialité mis en place.

Dès lors, la convivialité avec les jeunes a été cruciale. En plus des journées de travail, pour construire le mobilier *design*, ces temps ont aussi été consacrés à la rencontre et à la découverte des territoires. Lors d'une de ces journées, nous avons proposé aux jeunes de découvrir la fameuse «piscine de Roubaix», un lieu historique et de culture, pour une «autre image» de cette ville relativement pauvre. Un jeu dans la ville, à la découverte des fresques de *Street Art* s'est prolongé par une soirée pizza-

8 Cet outil numérique est consultable via la page suivante : <https://mobilite-jeunes.eu/>

karaoké. La richesse des territoires se découvre aussi par la découverte de la culture et de la vie au quotidien de l'autre.

De plus, la convivialité entre partenaires a aussi été un facteur-clé de réussite. En effet, un tel projet ne peut se développer qu'à travers la construction d'un «cadre de confiance» entre les partenaires. Plusieurs structures se connaissent depuis le début des années 2000 et ont forgé au cours du temps des relations fortes qui permettent de dépasser les difficultés inhérentes à ce type d'engagement. Ce cadre de confiance se manifeste depuis le début par une volonté de mutualiser les subsides utiles pour les activités de mise en œuvre du projet : ainsi, périodiquement, au fil des évolutions de ces activités menées conjointement, les dépenses ont été réattribuées sur une structure ou sur une autre.

Bibliographie

- BERNAZ O., 2022, «Le concept de propension en travail social». [En ligne] consulté en juin 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=oXAsa7WWI-U>
- BROWN M., 2008, «Comfort zone : Model or metaphor ?», *Journal of Outdoor and Environmental Education*, vol.12, p. 3-12.
- DELIGNY F., 1945, «Graine de crapule», Dans Graine de crapule suivi de «Les vagabonds efficaces et autres textes», Paris, Dunod, 1998, p. 1-43
- ENNUYER B., 2017, «La vulnérabilité en question ?», *Ethics, Medicine and Public Health*, Volume 3, Issue 3, July-September 2017, p. 365-373
- FELGER N., 2015, «Zone de confort : Osez en sortir», traduction française de «Do you dare to dream», produit par INKNOWATION. [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=wZqegnlq-Ao&t=24s>
- FRASTRES J. et BLAIRON J., 2022, *La prévention - un concept en déperdition ?*, Namur, Luc Pire.
- HANSENNE M., 2003/2021, *Psychologie de la personnalité*, Bruxelles, de Boeck Supérieur.
- JUIGNET P., 2015, «Karl popper et les critères de scientificité. Philosophie, science et société». [En ligne] <https://philosciences.com/112>
- JULLIEN F., 1992, *La propension des choses, Pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Paris, Seuil.
- JULLIEN F., 1996, *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset.
- KAUFMANN V., SCHULER M., CREVOISIER O., ROSSEL P., 2004, «Mobilité et Motilité, de l'intention à l'action», *Cahier du Lasur n°4*. [en ligne] <https://core.ac.uk/download/pdf/147932981.pdf>
- PARTENAIRES HABITAT DÉFI JEUNES, 2020, Webinaire «Les jeunes «vulnérables» et l'habitat - une approche comparée entre la France et la Wallonie». [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=0pMiAdbahz4>
- WHITE A., 2008, *From Comfort Zone to Performance Management*, Angleterre, White & MacLean Publishing.